

Charte de déontologie et éthique

La présente charte de SD Conseil définit ses valeurs et obligations vis-à-vis de ses clients, partenaires et financeurs.

Elle rappelle les principes éthiques et déontologiques appliqués à l'ensemble de ses activités : la formation professionnelle, le bilan de compétences, le coaching et le conseil.

SD conseil exerce ses activités en appliquant les principes généraux suivants :

- Respect des personnes et de leur consentement,
- Respect de l'indépendance de jugement et d'action
- Respect du principe de neutralité
- Clarification de la demande
Clarifier les motivations à l'origine de la démarche.
La prestation réalisée nécessite l'adhésion des bénéficiaires.
- L'Engagement réciproque
- Définition d'un cadre de travail qui formalise les objectifs à atteindre
- Contractualisation de l'ensemble de la prestation
- Respect de la confidentialité :
S'astreindre au secret professionnel et préserver la confidentialité des processus et entretiens